

Conseil école de l'École canadienne-française (Saskatoon) - Avis de scrutin Postes de Parent d'Élève

Vous êtes avisés qu'un scrutin aura lieu pour l'élection des représentants de parents pour l'École canadienne-française de Saskatoon. **Le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2020, de 10 h 00 à 20 h 00.**

Les bureaux de scrutin sont situés à l'École canadienne-française au Pavillon Monique Rousseau (1407, avenue Albert) et au Pavillon Gustave-Dubois (2320, avenue Louise).

Les résultats de l'élection seront déclarés le mercredi 28 octobre, à 21 h 00, à l'école canadienne-française de Saskatoon, au Pavillon Gustave-Dubois.

L'électeur frappé d'incapacité physique peut aussi voter de sa résidence en faisant la demande auprès du directeur adjoint du scrutin, en composant le 1 877-273-6661 avant le lundi 26 octobre 2020.

Un électeur doit :

- être un adulte de langue minoritaire ;
- résider en Saskatchewan depuis au moins 6 mois;
- posséder sa citoyenneté canadienne;
- être parent ou tuteur d'un enfant qui :
 - a) fréquente l'école canadienne-française, pavillon élémentaire Monique Rousseau et/ou secondaire Gustave-Dubois, de la maternelle à la 12e année **ou**
 - b) reçoit un programme d'études à domicile inscrit au Conseil des écoles fransaskoises – Région scolaire francophone de Saskatoon n° 5
 - c) reçoit un programme d'enseignement en langue minoritaire en vertu de l'article 181 et qui est assigné à la Région scolaire francophone de Saskatoon n° 5.



René Archambault,
Directeur adjoint de scrutin.
Fait à Regina, le 21 octobre 2020